



MAIRIE
DE
BELLONNE

62490

Tél. : 03 21 07 37 28
Fax : 03 21 07 05 13
mairie@bellonne.fr

Séance du vendredi 28 mai 2021

Date de la convocation: 21/05/2021

Membres en exercice : 11

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-huit mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bernard GAUDEFROY,

Présents : 7

Présents : Bernard GAUDEFROY, Jean-Marie LEFRERE, Michelle BROUCHE, Chantal YDE, Jacques FIORENTNI, Frédérique LEMAIRE-LENNE, Olivier MILLUY

Votants: 11

Représentés: François DUDZINSKI, Jean-Paul LEROY, Dominique MINETTO, Karine VALLEZ -THUILLEZ

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Michelle BROUCHE

Objet : PROJET PARC ÉOLIEN de la SENSÉE sur le territoire des communes de DURY, ÉTAING et RÉCOURT" - DCM_2021_010

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que la Préfecture de Pas-de-Calais, a ouvert une enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un Parc Éolien de la Sensée sur le territoire des communes de Dury, Étaing et Récourt, présentée par la Société EOLIS LES MURIERS SAS et que la commune est invitée à donner son avis sur ce futur projet.

Après avoir fait lecture de l'arrêté préfectoral, Monsieur le Maire sollicite l'avis des membres du Conseil Municipal sur ce projet.

Après en avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un **AVIS DÉFAVORABLE**, pour le projet d'exploitation d'un Parc Éolien de la Sensée sur le territoire des communes de Dury, Étaing et Récourt.

Les membres du Conseil Municipal chargent Monsieur le Maire d'en informer les services de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Certifiée exécutoire par sa publication et son envoi en préfecture le : *02 juin 2021*
Le Maire
B. GAUDEFROY

pour extrait conforme
Le Maire
Bernard GAUDEFROY